



## **Le gouvernement refuse de se donner les moyens de respecter l'Accord de Paris**

**Laurentides–Labelle, le 4 février 2021** – En rejetant le projet de loi du Bloc Québécois sur la responsabilité en matière de changement climatique, le gouvernement Trudeau refuse de se rendre imputable dans sa démarche vers la carboneutralité 2050. Le projet de loi du Bloc Québécois se démarquait sur celui du gouvernement libéral sur un aspect majeur : l'obligation de résultat et la nécessité de se soumettre au commissaire à l'environnement sur l'efficacité des moyens utilisés pour atteindre les objectifs de réduction de GES.

« Le gouvernement libéral est un habitué des belles paroles. Son objectif carboneutre 2050 est tissé de bonnes intentions, mais comporte de profondes lacunes, dont l'absence de cible de réduction de GES avant 2030 et aucune obligation de résultat quant à l'atteinte de ces cibles. Le projet de loi du Bloc Québécois sur la responsabilité en matière de changement climatique misait justement sur l'imputabilité du gouvernement pour qu'il puisse, pour la première fois, respecter ses engagements, alors qu'il échoue systématiquement à atteindre ses cibles de réduction de GES », affirme Kristina Michaud, porte-parole en matière de changements climatiques.

« L'urgence climatique nécessite un coup de barre immédiat; c'est une menace à la vie même, qui n'est d'ailleurs pas sans lien avec l'émergence des pandémies. Le gouvernement libéral ne peut simplement reporter tout le travail sur les changements climatiques dans dix ans. Les mesures doivent être encadrées, et la loi doit tenir le gouvernement responsable auprès de la population. Nous allons insister pour que le fédéral rende des comptes sur son action climatique. Il est temps de passer de la parole aux actes », soutient Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle.

Parmi les actions amorçant un véritable changement de cap en faveur de l'environnement, le Bloc Québécois propose que le fédéral cesse de subventionner les énergies fossiles et soutienne plutôt les énergies vertes et renouvelables, les bioénergies et produits dérivés de la foresterie, ainsi que l'électrification des transports. « Les gens méritent mieux qu'un gouvernement qui dit une chose et son contraire, qui promet de dépasser les cibles de réduction de gaz à effet de serre, mais qui continue d'investir massivement dans les industries polluantes. Il est plus que temps que le gouvernement prenne ses responsabilités et passe à l'action », conclut M<sup>me</sup> Gaudreau.

En ce sens, le Québec montre l'exemple puisqu'il fait partie des leaders mondiaux du combat climatique. Les émissions de CO<sub>2</sub> par habitant sont plus basses au Québec que dans le reste du Canada. C'est le résultat des investissements colossaux en hydroélectricité que le Québec fait depuis plus de 80 ans.

– 30 –

### **Source :**

Maxime Caouette, adjoint de circonscription et aux communications

Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle

[maxime.caouette.338@parl.gc.ca](mailto:maxime.caouette.338@parl.gc.ca)

819 507-0122